




 www.solidairesidd.com

93 bis, rue de Montreuil

75011 PARIS

 03 29 76 78 42 – 06 79 09 86 82

Union
syndicale
Solidaires


Solidaires
Fonction Publique


Solidaires
finances


Solidaires
ENVIRONNEMENT

Angerville la Campagne, le 7 novembre 2016

Monsieur Jean-Jacques HUET
Secrétaire Général de Solidaires I.D.D.
DREAL Normandie
Unité Départementale de l'Eure
Rue de Melleville
27930 ANGERVILLE LA CAMPAGNE
TEL. : 02 32 23 45 76 – 02 32 23 45 70

Monsieur l'Ingénieur Général - Marc d'AUBREBY
Messieurs les Inspecteurs Généraux
Alain BODON - Michel RAYMOND - Jean-Pierre DALLE

L'Union Syndicale Solidaires réitère, dans le prolongement du Comité d'évaluation de la politique publique du contrôle des transports routiers, traduit dans le rapport de septembre 2016, son soutien aux orientations présentées le 20 septembre 2016.

En effet, les principales orientations portées depuis plusieurs années par Solidaires ont pour la plupart été reprises dans les 3 scénarios présentés par la mission. Il s'agit en particulier de :

- la possibilité de révision du statut des fonctionnaires du contrôle des transports terrestres (CTT) dans un statut technique, afin qu'ils soient reconnus dans un corps technique avec une évolution de carrière linéaire, pour valoriser l'expérience notamment dans cette filière transport ;
- renforcer leur pouvoir d'autonomie (interception...) avec une priorité donnée à leur action sur route, lors de désengagement des forces en tenue, visant à pérenniser cette mission régaliennne de service public classée prioritaire ;
- renforcer leurs habilitations administratives et judiciaires pour lutter contre la concurrence déloyale, le dumping social, le travail illégal (immobilisation dissuasive, ...) et l'insécurité routière, ainsi que le suivi des propositions pénales. Il conviendrait également d'accroître le champ d'investigations des contrôleurs en ouvrant la possibilité à certains de disposer de pouvoirs de police judiciaire ;
- l'optimisation et le renforcement des moyens humains avec ou sans les forces en tenue, l'augmentation du nombre des aires de contrôle, l'interception notamment en contrôle dynamique avec des véhicules équipés de panneaux à messages variables, ... ;
- l'accès des différents corps de contrôle à des fichiers existants et leurs enrichissements (GRECO, OCTET, immatriculation, attestation de détachement, ...), ainsi que la création d'un système d'exploitation de fichiers pour détecter les cabotages irréguliers, les entreprises en fraude au détachement (VUL), aux temps de conduite dépassés et aux fraudes au tachygraphe.

La mission d'évaluation propose un plan unique d'investissements pluriannuels couvrant en particulier les outils matériels et logiciels : pesage en marche, moyens d'exploitations d'informations (ciblages de contrôle sur route et/ou entreprises), équipement des véhicules dédiés au contrôle, aires de stationnement et de contrôles (maintien et création), dépenses de maintenance. Solidaires s'y associe.

Elle propose également la création « d'agences », ce qui n'est pas sans interpeller Solidaires.

En effet, Solidaires émet de grandes réserves quant au principe de création d'une organisation opérationnelle de type « Agence nationale » qui, à terme, pourrait ne plus reconnaître le contrôle des transports terrestres comme une mission régaliennne de service public. Selon Solidaires, il appartient à l'administration de maintenir un haut niveau de coordination nationale et de pilotage transversal dans la mise en œuvre de la politique des transports au sein du ministère.

La création d'une agence européenne chargée de coordonner les structures de contrôle et l'harmonisation des pratiques peut contribuer à créer un marché européen du transport plus équilibré. Sa mise en place pouvant demander un délai assez long, il conviendrait, dans cette attente et selon Solidaires, de prendre des mesures nationales plus strictes et efficaces à l'encontre des contrevenants.

Par ailleurs, Solidaires propose également, s'agissant des contrôles effectués hors horaires de bureau (nuits, fin de semaine et jours fériés) et sur la base du volontariat, la révision et l'harmonisation au niveau national des modalités de reconnaissance et de récupération de ces heures. Ces dispositions reprises dans certains règlements intérieurs en DREAL offrent des mesures particulières permettant le respect des garanties minimales et les objectifs de contrôles effectués pendant ces heures.

De même, la proposition d'un financement partiel du contrôle par le produit des amendes doit être encadrée pour en éviter les dérives potentielles.

L'administration dispose d'un corps de contrôle, dont la compétence et la motivation sont avérées. Des décisions quant au développement, à la pérennité de ses fonctions, ainsi que l'amélioration de son statut sont attendues, dans cette période cruciale pour l'équilibre et l'équité dans le domaine des transports. Dans leur grande majorité, les contrôleurs des transports terrestres souhaitent :

- Une reconnaissance pérenne des CTT par leur reclassement dans un corps technique ;
- l'amélioration de leur autonomie pour rendre plus efficaces leurs multiples missions, ceci sur la base du volontariat ;
- une formation initiale et continue renforcées dans les domaines de l'apprentissage des langues étrangères, des contrôles techniques, de l'interception, etc. ;
- une harmonisation des mesures compensatoires relatives aux missions de nuit et de fin de semaine ;
- de réelles perspectives d'évolution de carrière, notamment pour l'accès à la catégorie A, tout en conservant leur spécialité de métier de contrôleurs.

Solidaires demeure disponible pour travailler en concertation avec l'administration en ce sens sur l'ensemble des sujets du rapport susvisé.

Jean-Jacques HUET

